



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E78934

VALABLE JUSQU'AU

14/06/2026

ÉDITÉ LE

20/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2004

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/10/2023  
7 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ST BRIEUC 2004 B 336

Siret : 478 564 925 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5039364

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001 625793/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001 625793/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : HABITAT ENERGIES RENOUVELABLES

4 RUE PIERRE-GILLES DE GENNES  
ZA BEAUFEUILLAGE  
22000 SAINT-BRIEUC

Téléphone : 02 96 52 24 39

Fax :

Portable : 06 22 19 74 18

Site Internet : <http://www.her-saintbrieuc.com>

E-mail : [secretariat@her22.fr](mailto:secretariat@her22.fr)

Responsabilité légale :

LE HOUEROU ARNAUD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	16/05/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	02/06/2022
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	04/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	01/06/2023
5232 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	01/10/2025
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	02/06/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Chaudière bois	04/07/2024
o Poêle ou insert bois	04/07/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	18/03/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.